Arrondissement
do ROCHEFORT

Janten Je ROYAN

A criminal de ROYAN

SG 87/111

DESIGNATION DU
PRESIDENT DE LA SAIEM
ET D'UN REPRESENTANT DE
LA VILLE DE ROYAN AUX
ASSEMBLEES GENERALES
OPTINAIRES DE LA
S. .E.M.

DATE DE CONVOCATION

9 NOVEMBRE 1987

DATE TEALFICHAGE

9 NOVEMBRE 1987

Noutre de conseillers en exercise 33

Numbre de présents 26

Stumbre de votants, 31

JUR :

CONTRE :

ABSTENTION :

UNANIMITE

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

I'An mil neuf cent quatre vingt sept

le Seize Novembre

à 19 henres

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sons la présidence de M, de LIPKOWSKI

Etaient présents: MM. de LIPKOWSKI - TAP - BOUTET - MOST DAUZIDOU - BENOIT - Mmes LAFAYE - BUCHET - M. BARBAT - M. BIROLLEAU M. CANDAU - Mme CENAC - M. COUNIL - Mmes DE GAYE - DEVIGNE FONTAN - GAUDIN - M. LAPERCHE - M. LE GUEUT - M. MARCONI M. MONNARD - M. POTENNEC - M. REVOLAT - M. ROUDOT - M. THOMAS
Mme BARRAUD-DUCHERON

formant la majorité des membres en exercice,

M. GEOFFROY par M. BUSSEREAU par M. BENOIT - M. BERNARD par M. TAP M. GEOFFROY par M. BARBAT - M. PAPEAU par M. BIROLLEAU M. RIVES par M. MONNARD

ABSENTS : Mme JEAN - M. LACOTTE

Mme DEVIGNE

a été élu Secrétaire.

Par délibération en date du 18 Mars 1983, le Conseil Municipal de ROYAN a décidé de désigner des représentants de la Ville au sein du Conseil d'Administration de la S.A.I.E.M.

Par délibération en date du 29 A vril 1983, M. Jean-Pierre FABER, ler Adjoint, a été désigné en qualité de représentant titulàire aux Assemblées Générales Ordinaires de la S.A.I.E.M.

Au Conseil d'Administration de la S.A.I.E.M. le 14 Juin 1983, la Ville de ROYAN avait été nommée Présidente au sein dudit Conseil.

En conséquence, le Conseil Municipal de la Ville de ROYAN avait désigné, par délibération en date du 24 Juillet 1984, ... M. Jean-Pierre FABER en qualité de Président de la S.A.I.E.M.

M. Jean-Pierre FABER est décédé le 17 Août 1987.

Il convient donc naintenant de désigner un nouveau Président et un nouveau représentant de la Ville de ROYAN aux Assemblées Générales Ordinaires de la S.A.I.E.M.

LE CONSEIL MUNCIIPAL

- Ouï l'exposé de M. Le Rapporteur
 - Après en avoir délibéré



.../...

DECIDE :

- de désigner M. BOUTET Jean en qualité de représentant de la Ville de ROYAN aux Assemblées Générales Ordinaires de la S.A.I.E.M.
- de désigner M. BOUTET Jean en qualité de Président de la S.A.I.E.M.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits, Ont signé au Registre, MM. Les Membres présents, Pour extrait conforme,

Pour le Député-Maire, Le Maire-Adjoint,

Y. TAP